

Réf. : EX045306

Dossier suivi par : Frédéric FLASCHNER

Mail : frederic.flaschner@iledefrance.fr

Tél. : 01 53 85 55 93

Madame EVELYNE REVELLAT

Présidente

POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST

188 GRAND-RUE CHARLES DE GAULLE

94130 NOGENT-SUR-MARNE

Saint-Ouen, le 2 octobre 2019

OBJET : Notification d'attribution d'une subvention

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur proposition de Madame Farida ADLANI, vice-présidente en charge des solidarités, de la santé et de la famille, la Commission permanente du Conseil régional Ile-de-France a décidé, par délibération n°CP2019-341 du 18 septembre 2019, de donner une suite favorable à votre demande et de vous attribuer une subvention répondant aux modalités suivantes :

- Bénéficiaire : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST
- Objet du projet : Sensibilisation et formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d'accompagnement
- Taux d'intervention : 47,62 %
- Montant prévisionnel maximum de la subvention : 30 000,00 €

.../...

Adresse postale :
Conseil régional

Tél. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr

PJ :

- Convention
- Formulaire de demande de versement de subvention

J'attire votre attention sur le fait que le montant de la subvention est révisable, son versement est subordonné d'une part au respect des conditions générales définies dans le règlement budgétaire et financier régional adopté par délibération de l'Assemblée régionale n° CR 33-10 en date du 17 juin 2010 et prorogé par délibération n° CR 01-16 du 22 janvier 2016, et d'autre part aux conditions spécifiques prévues par la convention ci-jointe.

Il vous appartient pour obtenir tout ou partie du versement de la subvention de nous retourner signé un exemplaire de la convention joint et de faire la demande écrite de versement.

Vous voudrez bien, pour obtenir tout ou partie du versement de la subvention, nous retourner la demande de versement ci-jointe dûment remplie, signée et accompagnée des pièces justificatives nécessaires.

Cette demande doit nous parvenir au plus tard le 18 septembre 2020, sous peine de caducité de la subvention.

Afin de fluidifier le traitement de votre dossier, la demande de versement doit préférentiellement être transmise à l'adresse mail suivante : CelluleNumerisationDirectiondeLaComptabilite@iledefrance.fr en respectant ces consignes :

- Préciser systématiquement en objet de votre mail la référence du dossier figurant sur le présent courrier (code à huit caractères alphanumériques).
- Ne pas procéder à l'envoi en doublon d'une version papier des demandes de versement qui seraient adressées par mail à cette adresse électronique.
- Transmettre votre dossier en dissociant les différentes pièces constitutives de votre demande en autant de fichiers .pdf (DVS, convention/avenant, état récapitulatif des dépenses, compte rendu financier, plan de trésorerie, convention 100 000 stages, RIB, compte rendu charte de laïcité, autres...).
- Limiter autant que possible l'envoi de vos demandes via des outils de type Wetransfer ou, le cas échéant, le préciser dans l'objet du mail quand vous recourrez à ces outils.

Pour toutes questions relatives au versement de la subvention attribuée, il convient de prendre contact avec la Direction de la Comptabilité au 01.53.85.52.16.

Dans le cadre de la mesure « Trouvez un stage pour les jeunes franciliens », vous vous êtes engagé(e) à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois. Vous devez donc déclarer cette ou ces offre(s) de recrutement sur la plateforme « mes démarches » : <https://mesdemarches.iledefrance.fr>

Après création de votre compte, si vous n'en disposez pas déjà, vous pourrez déclarer chaque offre de stage/contrat qui sera publiée sur le site internet de la Région.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

Pour la présidente du conseil régional
et par délégation

Le Directeur Général Adjoint



Cédric ARCOS

DEMANDE DE VERSEMENT DE SUBVENTION

Subventions spécifiques de fonctionnement

- Bénéficiaire de la subvention : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST
- N° tiers financier : 0 (IRIS : EXM04614)

OBJET DU PROJET : Sensibilisation et formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d'accompagnement		N° DOSSIER IRIS : EX045306 - 02/10/2019
DELIBERATION : N° CP2019-341 du 18 septembre 2019		
BASE SUBVENTIONNABLE :	TAUX D'INTERVENTION:	MONTANT DE LA SUBVENTION MAXIMUM
63 000,00 €	47,62 %	30 000,00 €
ANNEE DE PROGRAMME : 2019	IMPUTATION BUDGETAIRE :	ENGAGEMENT COMPTABLES :
MONTANT CUMULE DES AVANCES et ACOMPTES DEJA MANDATES : 0,00 €		
Date limite <u>impérative</u> d'arrivée à la Région Ile de France de votre première demande : 18 septembre 2020		

PARTIE A REMPLIR PAR LE BENEFICIAIRE EN FONCTION DES MODALITES DE VERSEMENT QUI LUI ONT ETE NOTIFIEES

Montant de la présente demande ¹⁹ (en €) :

Cette demande s'effectue dans le cadre de (cocher la case correspondante) :

- Avance (si prévue dans la convention)

☐

si oui, préciser le montant des dépenses prévues (en €) :

- Acompte :

☐

si oui, préciser le montant des dépenses effectuées par le bénéficiaire à la date de la demande (en €) :

- Solde :

☐

si oui, préciser le montant des dépenses effectuées par le bénéficiaire à la date de la demande (en €) :

¹⁹ Déduction faite de la TVA récupérable

N° dossier IRIS : EX045306 - 02/10/2019

Rappel du STATUT FISCAL du bénéficiaire de la subvention au regard de la TVA : L'organisme ne récupère pas la TVA.

Ce statut fiscal est-il exact ? (Cocher la case) OUI ☐ NON ☐

Si celui-ci n'est pas correct préciser le statut et joindre l'attestation.

REFERENCE DU COMPTE :

Intitulé du compte : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST

Etablissement :

Guichet :

RIB : 18206 00183 65050976909 43

Ces coordonnées sont elles exactes ? (Cocher la case) OUI ☐ NON ☐

Si celles-ci ne sont pas correctes, joindre un RIB avec votre demande

LE BENEFICIAIRE DECLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'OCTROI, DE VERSEMENT ET DE CONTRÔLE QUI LUI ONT ETE NOTIFIEES ET S'ENGAGE A LES RESPECTER.

IL CERTIFIE :

- QUE LE SERVICE EST FAIT (DANS LE CAS OU LA PRESENTE DEMANDE EST UNE DEMANDE D'ACOMPTE OU DE SOLDE)
- QUE LES PAIEMENTS PRIS EN COMPTE DANS LA PRESENTE DEMANDE ONT ETE EMPLOYES A FINANCER LE PROJET MENTIONNE EN REFERENCE ET POUR LEQUEL LA SUBVENTION A ETE ATTRIBUEE.

DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE SOLDE :

LE BENEFICIAIRE CERTIFIE QUE LE PROJET OU LA TRANCHE DU PROJET EST TERMINE AU COUT DEFINITIF DE ¹ (EN €) : **ET PAYE EN TOTALITE.**

Certifié sincère et véritable

A :

Le :

Le représentant légal de l'organisme bénéficiaire
(Nom, qualité, signature et le cas échéant cachet)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION REGIONALE

VU LA VERIFICATION DU RESPECT DES OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE ET NOTAMMENT LA CERTIFICATION DU SERVICE FAIT PAR LE REPRESENTANT LEGAL DE L'ORGANISME BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION ET LE REGIME D'ASSUJETISSEMENT A LA TVA DE L'ORGANISME BENEFICIAIRE, LE GESTIONNAIRE CERTIFIE QU'IL PEUT ETRE VERSE LA SOMME DE :

..... **Le :**

Le responsable habilité
(Cachet, nom, qualité et signature)

Le bénéficiaire peut présenter son propre état sous réserve d'y faire figurer l'ensemble des rubriques suivantes

BENEFICIAIRE : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST	
DELIBERATION : N° CP2019-341 du 18 septembre 2019	ENGAGEMENT COMPTABLE :
N° DOSSIER IRIS : EX045306 - 02/10/2019	

ETAT RECAPITULATIF DETAILLE DES PAIEMENTS EFFECTUES

RAPPEL DU TOTAL APPARAISSANT SUR LA PRECEDENTE DEMANDE DE VERSEMENT (en €)				
NOM DU FOURNISSEUR	REF. DE PIECE DE DEPENSE	DATE DE PIECE DE DEPENSE	NATURE PRECISE DE LA DEPENSE	MONTANT HT MONTANT TTC
TOTAL A REPORTER SUR LA PROCHAINE DEMANDE DE VERSEMENT OU TOTAL DEFINITIF				

A compléter uniquement pour la demande de solde et s'il s'agit d'un organisme doté d'un comptable public	
CERTIFIE LA PRISE EN CHARGE DANS SA COMPTABILITE DES DEPENSES AINSI QUE LEUR REGLEMENT	
Le bénéficiaire certifie que l'ensemble des dépenses ci-dessus listées sont réputées acquittées à la date du A : Le :	Le représentant légal de l'organisme bénéficiaire (Nom, qualité, signature et le cas échéant cachet) A : Le : Le comptable public de l'organisme bénéficiaire (Nom, qualité, signature et le cas échéant cachet)

20 Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

DOSSIER N° EX045306 - Sensibilisation et formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d'accompagnement

Dispositif : Appel à projets thématique au titre du fonds régional de solidarité et d'aide aux familles (n° 00000672)

Délibération Cadre : CR 23-11 modifié du 07/04/2011

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300

Action : 14200304- Fonds régional de solidarité et soutien aux familles

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Appel à projets thématique au titre du fonds régional de solidarité et d'aide aux familles	63 000,00 € TTC	47,62 %	30 000,00 €
Montant total de la subvention			30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS-EST
Adresse administrative : 188 GRAND-RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame EVELYNE REVELLAT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Objet du projet : Sensibilisation et formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d'accompagnement

Dates prévisionnelles : 18 septembre 2019 - 17 septembre 2020

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'association, née du fruit de plusieurs années d'expérience de ses fondateurs, est très récente (créée en Janvier 2018) et démarre son activité. L'association a été créée notamment à la demande de la Mairie du Nogent-sur-Marne.

Pour démarrer ses activités, le PSPPE devait constituer son réseau de professionnels de santé. Les accords administratifs récents vont permettre à l'Association de déployer ses activités et de recruter d'autres professionnels. Le pôle collabore avec le centre

Khépri Santé qui apporte les outils informatiques, l'équipe de management, une partie de l'hébergement et l'expertise en recrutement.

Le pôle développe également des partenariats avec des associations.

Le pôle a une forte volonté de compléter son offre de services aux aidants avec l'aide et l'expertise de Terra Firma (PME Francilienne). Le PSPPE bénéficie des moyens de la société d'élargir les champs des acteurs et des usagers après 3 autres départements (non cités car documents administratifs à la

signature).

De même que le Pôle va répondre aux objectifs ci-dessus, la Région Ile de France avec son expertise, son expérience de service aux aidants et sa capacité de notoriété et de réseautage, pourrait permettre à des acteurs et des aidants de bénéficier de l'aide apportée par ce jeu éducatif : « Khépri Aidance ».

Le projet sera réalisé par le PSPPE coordinateur- et son réseau, la société Terra Firma partenaire technique et l'association OLD'UP Générations des vieux debout bénévole du projet.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2019

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Rémunérations du personnel	25 500,00	34,93%
Charges de sécurité sociale et prévoyance	7 500,00	10,27%
location et entretien locaux	40 000,00	54,79%
Total	73 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région Ile-de-France (sollicitée)	40 000,00	54,79%
Subvention et aide publique (sollicitée)	27 000,00	36,99%
Prestations de services	6 000,00	8,22%
Total	73 000,00	100,00%